
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 14 décembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAUT, Maire.

N°2023-315

Présents :

**Objet : Budget primitif
2024**

Mme Sophie RIGAUT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Joseph DELPIC, José CASTICO OLIVEIRA, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Thierry JULLIEN, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

M. Dominique TAFFIN, procuration à Mme Sophie RIGAUT
Mme Carole COUTON, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Georges GOURGUES
M. Philippe LEFEBVRE, procuration à Muriel MOSNAT
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Maria MENICACCI-FERRAIN
M. Xavier PASSERI, procuration à M. Nicolas de BOISHUE
Mme Virginie CAPDEBOSQ, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Mireille ROBERT, procuration à Mme Florine EKOUE
M. Patrick LEVEAU, procuration à M. Denis NOIROT-DUVAL
M. Abou NIANG, procuration à M. Jean-Louis BERLAND

Secrétaire :

Madame Roselyne DACOURY-TABLEY

2023-315 : BUDGET PRIMITIF 2024

Dossier suivi par la Direction des Finances et de la Commande Publique

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-4, L.2311-1 à L.2313-1 et suivants ;

VU instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°2023-300 du 16 novembre 2023 relative aux orientations budgétaires pour l'année 2024 ;

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2024 qui a été adressé et présenté lors de la séance du Conseil municipal du 16 novembre 2023 et le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2023 qui s'est tenu le 16 novembre 2023 ;

VU le projet de Budget Primitif 2024 présenté,

VU l'avis de la Commission ressources et moyens du 6 décembre 2023,

Après avoir délibéré par 26 voix pour (la majorité) et 7 abstentions (groupe Saint-Michel en commun et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire de l'Essonne) ;

APPROUVE le budget primitif pour l'année 2024

- La section de fonctionnement :

- Recettes : 30 114 813 €
- Dépenses : 30 114 813 €

- La section d'investissement :

- Recettes : 10 744 622 €
- Dépenses : 10 744 622 €

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 14 décembre 2023

Le Secrétaire

Roselyne DACOURY-TABLEY

Le Maire,

Sophie RIGAUT

Publication en ligne le :

03 janvier 2024